

Eybens le 24 Mai 2023

PV n°5 du comité directeur

Élus présents : Marie-Carmen Vieira, Thierry Placette, Béatrice Perrier, Jonathan Perot, Carole Malosse, Gaëlle Ratahiry, Emmanuel Juchereau.

Excusés : Mickaël Batard, Bertand Gaillat, Auriane Oliveira, Arthur Devrot.

Assistent : Laurent Greuil, Audrey Gustin

- **Point sur les Volleyades M13 G et M12 F :**

Laurène et Audrey prennent en charge l'organisation des Volleyades M 13 G et M12 F.

Fabienne Roy responsable de l'organisation garçons.

Sandrine Lurol responsable de l'organisation filles.

Jeudi et vendredi Jean Michel et Pierre Vouillot seront sur place.

L'accueil est prévu dans les locaux de STAPS.

Audrey sera en charge du logement aux Portes de Chartreuse pour les délégations filles.

Retour sur les inters comités garçons M13 et filles M12.

- **Commission départementale sportive :** Gaëlle Ratahiry

En Garçons PRA :

Seyssins , Fontaine mais pré-nat en position de descente

L'équipe de Meylan termine premier peut être proposés ainsi que St Martin D'hères

En filles PRA : 1. Meylan 2ème Saint Martin D'hères et 3ème Fontaine Seyssins finit 4 ème

Question de Bertrand 4+4 M13 les mêmes week end que les coupes de France ou les coupe Rhône Alpes à inverser avec 3+3 M13 ? a évoquer à La JAPS.

Faire un calendrier en sachant quels clubs s'inscrivent en coupe de France.

- **Commission départementale Statuts et règlements : Jonathan Perot**

Pas de retour de la part de la ligue et Fédération sur les statuts

- **Commission départementale d'arbitrage :**

Arthur Drevot n'a pas pu mener les formations attendues pour l'année.

Jean Marc Herrera a été sollicité les 9 et 10 Mai 2023 dans les locaux du Comité pour mener une session de table de marques à laquelle ont participé 20 licenciés de différents clubs.

18 étudiants dont 8 en club ont validé leurs diplômes d'arbitres dans le cadre de la formation SUAPS.

Grenoble a envoyé un mail en disant qu'ils étaient en difficulté sur l'arbitrage.

Au vue de cette année écoulée qui a mis en difficultés les clubs, la priorité sera de proposer un cycle de formation et un calendrier lors de l'AG, Jean Marc Herrera est partant pour s'investir dans cette mission.

- **Commission communication :**

Carole Malosse fait un point et un compte rendu sur les différentes compétitions qui ont eu lieu tout au long de l'année et sur lesquelles la commission a communiqué via le Facebook du Comité 38.

Les plateaux départementaux toutes catégories, le snow Volley ball , le volley assis , les activités des clubs , Les mini volleyades , les résultats intercomités , le beach et les coupes de France.

La Section Sportive des Eaux Claires :

La sélection s'est bien passée en présence de Jacques Lorca et de Mike.

21 candidates ont postulé et 5 filles ont été retenues elles sont joueuses à Seyssins , Meylan , Vallée de la Gresse et Grenoble .

Le proviseur Mme Olmos est revenue sur ce qui avait été établi lors de la réunion d'organisation de la Section, à savoir qu'il y aura finalement une séance de 3 heures le mercredi après midi et une autre le Lundi 17h00 à 18h00.

Jacques Lorca a envoyé un devis pour faire intervenir un préparateur physique, le comité est défavorable à cette proposition.

La ligue a joué le jeu de la reprise des Eaux Claires par le comité via les clubs en octroyant une subvention de 3000 euros.

Une réunion en comité directeur a fixé les augmentations des licences et elles seront communiquées en AG.

Questions diverses:

Nous avons reçu une demande du club du CAVJ (Club amical Jalloromain) en la personne de son président M.Castor Florian pour que son club originellement rattaché au CD 38 puisse désormais et au vue de sa proximité avec Lyon, être rattaché au CD 69.

Nous validons cette demande lors de ce comité directeur et acceptons le rattachement du CAVJ au CD 69.

Question lancée sur les stages d'été qui pourrait être initiés en Aout par le Cd 38, à voir avec les disponibilités de Mike et Lola la saison prochaine.

La mairie de St Egrève a eu un accord de principe pour la construction des terrains de beach.

La demande de subvention pour terrain de Beach à Aristide Bergès a abouti.

Au Touvet la mairie prévoit de mettre à disposition 2 terrains de beach pour Mars 2024